



Numéro de l'action

SSV.O6.A17.1.4

Orientation	Un territoire adapté au changement climatique
Axe	Maintenir la qualité de vie et limiter l'exposition aux risques des populations par un aménagement durable
Titre de l'action	Mise en œuvre du programme pluriannuel de gestion (PPG) SYMAR Val d'Ariège – Animation et sensibilisation
Porteurs de l'action	Syndicat mixte SYMAR Val d'Ariège
Objectifs et Description de l'action	<p>Mise en œuvre de l'axe 1 du PPG : Gouvernance et communication Objectif(s): Construire une nouvelle gouvernance avec des partenariats renforcés, communiquer sur les enjeux et les engagements du PPG, développer la sensibilisation au patrimoine fluvial. Contenus de l'action : Animation et mise en œuvre de partenariats avec les acteurs du territoire et du monde scientifique ; Participation à des réseaux d'échanges ; Mise en œuvre du plan de communication et sensibilisation ; Animations et interventions en milieu scolaire, universitaire, auprès des services des collectivités/Etablissements publics, du grand public et des élus.</p>
Pilotes	<p>Référent</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Gilles Domenc - Directeur SSV - g.domenc@salatvolp.fr</div> <p>Partenaires</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"></div>
Calendrier & Avancement	<p>Calendrier</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">2023-2033</div> <p>Avancement</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">en cours</div>
Bénéfices & Résultats	<p>Impulser une prise de conscience des usagers et acteurs du territoire sur les effets du changement climatique et promouvoir des pratiques responsables et vertueuses vis-à-vis des milieux et de la ressource en eau. Sensibiliser sur les aléas et les risques naturels, le fonctionnement des milieux aquatiques, des bassins versants et sur l'importance de la préservation des milieux et de la ressource. Informer les usagers des projets en cours et valoriser les initiatives participant à restaurer et préserver les écosystèmes et la ressource sur le territoire.</p>



Numéro de l'action

SSV.O6.A19.1.4

Orientation	Un territoire adapté au changement climatique
Axe	Préserver les ressources naturelles et la biodiversité
Titre de l'action	Mise en œuvre du programme pluriannuel de gestion (PPG) SYMAR Val d'Ariège - Renaturalisation et préservation des milieux
Porteurs de l'action	Syndicat mixte SYMAR Val d'Ariège
Objectifs et Description de l'action	<p>Mise en œuvre de l'axe 2 du PPG : Vers un système vertueux.</p> <p>Objectif(s): Restaurer la dynamique fluviale ; Développer une dynamique écologique équilibrée ; Réduire la pression sur la ressource en eau.</p> <p>Contenus de l'action : Mise en place d'actions de génie écologique pour rétablir la fonctionnalité des milieux aquatiques ; Abandon ou démolition d'ouvrages et aménagements contraignant la dynamique latérale des cours d'eau ; Reconnexion des bras morts et chenaux secondaires ; Gestion et préservation des ripisylves ; Reconquête des milieux par régénération naturelle assistée ou plantations ; Préservation et restauration des arbres patrimoniaux ; Inventaire des arbres semenciers de ripisylve ; Etudier, préserver et restaurer les zones humides ; Accompagnement du monde agricole sur la prise en compte de l'espace du cours d'eau ; Organisation d'échanges sur la gestion des bords de champs ; Impulser le retour de l'arbre et la mise en œuvre de pratiques préservant les sols et la ressource en eau ; Accompagner les collectivités à la transition écologiques sur les trames bleues et zones d'infiltration ; Gestion de déchets flottants ; Réalisation d'aménagements hydrauliques légers en tête de bassin versant ; Participer à la concertation sur la gestion des retenues collinaires.</p>
Pilotes	<p>Référent</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> Gilles Domenc - Directeur SSV - g.domenc@salatvolp.fr </div> <p>Partenaires</p> <div style="border: 1px solid black; height: 100px;"></div>
Calendrier & Avancement	<p>Calendrier</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> 2023-2033 </div> <p>Avancement</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> en cours </div>
Bénéfices & Résultats	Prise en compte de la fragilité des écosystèmes, de la nécessité de les préserver et de leur importance dans la résilience des territoires, Restauration des fonctions écologiques de milieux aquatiques ; favoriser la dynamique naturelle des cours d'eau ; Prévention des corridors écologiques ; Induire un changement des pratiques en faveur de la préservation des écosystèmes et de la ressource en eau. Favoriser la transition écologique de collectivités ; Mise en place d'une concertation entre acteurs concernés.



Numéro de l'action

SSV.O6.A17.2.4

Orientation	Un territoire adapté au changement climatique
Axe	Maintenir la qualité de vie et limiter l'exposition aux risques des populations par un aménagement durable
Titre de l'action	Mise en œuvre du programme pluriannuel de gestion (PPG) SYMAR Val d'Ariège – Améliorer la connaissance des risques et limiter la vulnérabilité des territoires
Porteurs de l'action	Syndicat mixte SYMAR Val d'Ariège
Objectifs et Description de l'action	<p>Mise en œuvre de l'axe 3 du PPG : Au carrefour Homme-Nature.</p> <p>Objectif(s): Améliorer la gestion et la prise en compte des risques, construire une vision durable des espaces en tenant compte des rivières et de l'activité humaine, valoriser l'espace rivière à l'échelle territoriale.</p> <p>Contenus de l'action : Mise en œuvre du programme d'études préalables à un programme d'actions de préventions des inondations (PAPI) ;</p> <p>Le PEP et le PAPI se développent selon 7 axes : 1- connaissance et conscience du risque ; 2_ Surveillance et prévision des crues ; 3-gestion de crise ; 4- Prise en compte du risque dans l'aménagement et l'urbanisme ; 5- réduction de la vulnérabilité ; 6- Ralentissement des écoulements (dont une action ZEC) ; 7- Ouvrages de protection.</p> <p>Il est prévu que le PAPI, qui découlera du PEP, soit mis en œuvre sur 6 ans à partir de 2026.</p> <p>Réflexion sur la mise en œuvre de pièges à embâcles en amont de certains ouvrages d'art ou zones à enjeux ; Réouverture des champs d'expansion de crue ; Porter à connaissance l'espace de mobilité de l'Ariège et engager une réflexion sur le devenir des enjeux présents ; Déterminer l'espace de mobilité fonctionnel des principaux affluents ; Accompagnement du développement urbain; Valorisation des cours d'eau dans les traversées de bourg en milieu urbain.</p>
Pilotes	<p>Référent</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Gilles Domenc - Directeur SSV - g.domenc@salatvolp.fr</div> <p>Partenaires</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"></div>
Calendrier & Avancement	<p>Calendrier</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">2023-2033</div> <p>Avancement</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">en cours</div>
Bénéfices & Résultats	Prise de conscience des risques du territoire, mobilisation des communes concernées par les enjeux de mobilité des cours d'eau, sensibiliser et informer au sujet des zones d'expansion de crue et de la mobilité latérale des cours d'eau, valoriser les cours d'eau en milieu urbain, développement urbain cohérent et compatible avec le bon état des cours d'eau.